



REGLEMENT DU TROPHEE TTI Carbone 2024

1. ORGANISATION :

La SARL TTI CARBONE nomme le trophée : « TTI Carbone ».

L'ensemble des courses inscrites sur le calendrier 2024 s'insère dans les compétitions organisées par les ask/crk/ffsa/asn.

Dans le cas où le Trophée s'appuie sur les épreuves d'un Championnat régional ou national, une convention sera établie entre la LIGUE et/ou la FFSA et le gestionnaire dépositaire du TROPHEE TTI.

2. CIRCUITS :

Le trophée va se dérouler sur les circuits suivants :

- Circuit de CASTELLET,
- Circuit de MURET,
- Circuit de LA SARREE BAR SUR LOUP,
- Circuit de VALENCE,
- Circuit de VARENNE SUR ALLIER,
- Circuit LAVELANET,
- Circuit GANGES,
- Circuit de BRIGNOLES,
- Circuit de CAROLE,
- Circuit de LYON,
- Circuit du CARPENTRAS,
- Circuit de LE LUC,
- Circuit de GRABELS,



- Circuits Italie MOTODROMO DI CASTELLETO, OTTOBIANO, FRANCIACORTA, LONATO
- Espagne EL VENDRELL/

3. CONCURRENTS/CONDUCTEURS :

- Selon le type d'épreuve, être titulaire au minimum d'un titre de participation course club, d'une licence Nationale Entraînement Course Club Karting, d'une licence Nationale ou internationale Concurrent Conducteur karting en cours de validité dans le pays d'appartenance.



Les concurrents/pilotes étrangers détenteurs d'une licence nationale ou internationale en cours de validité délivrée par une ASN étrangère et de l'autorisation préalable de participation délivrée par cette dernière, peuvent participer au Trophée TTI Carbone. Cependant, les pilotes étrangers ne peuvent pas marquer de points dans le cadre d'un championnat régional ou d'une série (plusieurs épreuves) sauf si les courses sont inscrites au calendrier de la CIK/FIA.

4. KART ADMIS :

Seuls peuvent participer au trophée les Karts TTI ainsi que les TTI modèle dpm/c avec plaque d'identification correspondant au règlement déposé à la FFSA fin 2003 pour l'année 2004.

Tous les karts doivent respecter la fiche d'homologation approuvée par la FFSA.



Attention : ne sont pas admis les Karts comportant des modifications techniques non prévues par le règlement.

5. MATERIEL :

- 1 châssis – 2 moteurs,

- PNEUS PLUIE :

Trophées TTI / amicales :

1 train de pneus pluie VEGA 6 pouces type W4 (neuf ou usagé) + 1 avant et 1 arrière (neufs ou usagés) en gestion libre. Le marquage ou scan des 6 pneus se fera lors de l'enregistrement du matériel par l'organisateur.

Tout train de pneus neufs devra être commandé au plus tard 15 jours avant l'épreuve et sera à prendre sous le chapiteau de l'organisateur TTI CARBONE.

- PNEUS SLICKS :

Trophées TTI :

1 train de pneus slick VEGA 6 pouces Type HS (neuf ou usagé) + 1 avant et 1 arrière (neufs ou usagés) en gestion libre.

Le marquage ou scan des 6 pneus se fera lors de l'enregistrement du matériel par l'organisateur.

Les 4 ou 6 pneus devront être commandés au plus tard 15 jours avant l'épreuve et seront à prendre sous le chapiteau de l'organisateur TTI CARBONE.

Amicales :

1 train de pneus slick VEGA 6 pouces Type HS (neuf ou usagé) + 1 avant et 1 arrière (neufs ou usagés) en gestion libre. Tout train de pneus neufs devra être commandé au plus tard 15 jours avant l'épreuve et sera à prendre sous le chapiteau de l'organisateur TTI CARBONE.



CHOIX PNEUMATIQUES en cas d'incertitude du temps ou de piste : slick ou pluie

Définis par la direction de course, qui décrète la course par temps de pluie. Le pilote aura le droit de prendre le départ en pneus slick si il le désire mais le directeur de course pourra l'arrêter durant l'épreuve et le faire rentrer en parc fermé d'arrivée pour raison de sécurité si il le juge nécessaire.

6. TITRE :

Il sera alloué au vainqueur du trophée le titre de : **1^{er} du Trophée TTI Carbone 2024.**

7. REMISE DE PRIX :

De nombreux lots et bons d'achat seront remis à l'issue du trophée TTI avec podium et champagne.

- Podium pour les 3 premiers pour chacun des Trophées,
- Remise d'enveloppes selon le nombre de participants par catégorie (minimum 6)
- De nombreux lots attribués par tirage au sort pour la TTI CUP,
- La présence du pilote est obligatoire lors de la remise des podiums pour retirer coupes et enveloppes.



REMISE DES PODIUMS : se déroulera soit le 1^{er} ou 2^{ème} weekend de février (date et lieu à définir).

8. **DEROULEMENT DE LA COMPETITION** : Soumis aux horaires prévus par l'organisateur de la manifestation, en règle générale :

- Essais libres,
- Essais qualificatifs,
- manche(s) qualificative(s) en option, 2T de chauffe - entre 6 et 12 T maxi selon piste
- Pré-finale, 2 T de chauffe - entre 8 et 14 T maxi selon piste
- Finale, 2 T de chauffe - entre 8 et 15 T maxi selon piste
- Tous départs arrêtés en décalé 1/1 type F1.

9. **TYPES DE COMPETITIONS TROPHEE TTI** :

- Amicales
- Long circuit
- Trophée France

- Sur 6 épreuves - 1 épreuve facultative – bonus pour participation à 5 épreuves.

- Coupe des champions :

Sur 6 épreuves - 1 épreuve facultative – bonus pour participation à 5 épreuves coupes remises en jeu tous les ans – le pilote vainqueur à la possibilité de prendre la coupe. Il en sera responsable et devra la restituer par ses soins au plus tard un mois avant la finale de la coupe des champions de l'année suivante (coupe d'une valeur de 3500€). La coupe reste la propriété de la TTI CARBONE.

- TROPHEE TTI CUP :

Toutes les épreuves du calendrier sont prises en compte. Il faut effectuer un minimum de 8 épreuves pour être comptabilisé.

Attention :

- Tout pilote sera informé d'un changement éventuel de programme.
- Il faut 6 participants minimum par épreuve. Dans le cas contraire, elles peuvent être maintenues selon les décisions prises par l'organisateur et TTI CARBONE.

10. **CLASSEMENT DES TROPHEES TTI** : France, coupe des champions, Trophée TTI CUP

- Chaque épreuve comprend 3 courses,
- Le TROPHEE TTI CUP : toutes les épreuves mentionnées sur le calendrier
- **une épreuve facultative** sauf la TTI CUP,
- **bonus de 15 points** au pilote qui aura effectué un minimum de 5 épreuves d'un Trophée.

Classement de l'épreuve :

- **15 points de participation à tous les pilotes présents** – coefficient 2 sur certaines épreuves mentionnées dans le calendrier, + 1 point sup. pour tout pilote contribuant à l'image de la coupe de marque en portant la combinaison TTI durant l'épreuve (celle-ci peut-être personnalisée par leur propre sponsor, nom d'écurie et couleurs sur demande)
- **Epreuves chronométrées TOP 6** : 4 points pour le 1^{er} – 3 points pour le 2^{ème} – 2 point pour le 3^{ème}, 1 point pour le 4^{ème}, le 5^{ème} et le 6^{ème}.





- **1 épreuve comprend : 3 courses**

1ERE COURSE : résultante de la ou des manches qualificatives (si il y en a), sinon résultante des essais qualificatifs,

2EME COURSE : pré finale,

3EME COURSE : finale.

1 POINT SUP. POUR LE MEILLEUR TOUR EN COURSE sur pré finale / finale

- Attribution des points par course : en fonction du nombre de participants – l'ensemble des participants marquera ainsi des points

Exemple sur 20 participants : 1^{er} 20 points

2^{ème} 19 points

3^{ème} 18 points

4^{ème} 17 points

5^{ème} 16 points

...etc. jusqu'au 20^{ème} 1 point

- Classement du trophée :

Sera déclaré vainqueur le concurrent / conducteur ayant obtenu le plus grand nombre de points par l'addition des 5 meilleurs résultats réalisés sur 6 épreuves du trophée (france, coupe des champions) et par l'addition des points pour la TTI CUP.

Les éventuels ex aequo du trophée seront départagés comme suit :

- ♦ Sur la base du plus grand nombre de courses faites,
- ♦ Sur la base de la meilleure place obtenue dans les finales sèches,
- ♦ Sur la base de la meilleure place obtenue dans les essais qualificatifs



11. CALENDRIERS : en annexe

12. INSCRIPTIONS :

Pour être comptabilisé aux épreuves des trophées TTI, il est obligatoire de s'inscrire en début de saison auprès de l'organisateur TTI CARBONE.

Tout pilote peut s'inscrire au trophée TTI Carbone durant l'année. Le Trophée TTI se faisant sur invitation, l'organisateur se réserve le droit de refuser un pilote.

Montant :

Trophées TTI : 290 €

Ou 40 € pour toute participation à une course TTI.

13. CONTROLES :

Les représentants du Trophée TTI seront obligatoirement présents et assisteront à tous les stades des vérifications, en accord avec les commissaires techniques officiels FFSA. Ils auront un rôle de consultant et seront chargés en particulier des interventions spécifiques du Trophée TTI CARBONE (fourniture du règlement à jour, plombages spécifiques, matériel de contrôle adapté, etc...).



14. PENALITES :

Tout pilote doit respecter impérativement l'annexe sportive FFSA au Règlement CIK-FIA ainsi que les règlements technique, sportif et trophée TTI Carbone.

En cas d'inobservation des règlements sportif, technique ou du Trophée, l'autorité compétente peut sanctionner le pilote ou le disqualifier de la manifestation. Se conformer aux pénalités prévues dans l'Art. 12.3 du code sportif international CIK-FIA. Le pilote est responsable de ses accompagnateurs.

15. PUBLICITE :

- Autocollants : il est obligatoire d'apposer pour toute compétition le logo TTI sur la partie avant arrondie du corps central du kart et le sigle TTI sur la partie plane de la coque arrière.
- Autocollant de ou des éventuels sponsors du Trophée TTI Carbone.
- Possibilité pour le pilote d'apposer tous types d'autocollants d'éventuels sponsors. Toutefois, il est interdit d'apposer des autocollants de marque différentes ou sponsors qui pourraient interférer avec les partenaires du trophée TTI et donc sa bonne marche. Pour cela, consultez l'organisateur TTI CARBONE.
- Pour certaines épreuves du trophée TTI obligation pour les mécaniciens ou pilotes de porter le tee-shirt ou la casquette du trophée ou de l'éventuel sponsor.

- PODIUM : le pilote doit se présenter avec sa combinaison, casque et casquette TTI
- PODIUM DES CHAMPIONNATS : Tenue correcte exigée

TROPHÉE



C a r b o n e



WWW.TTICARBONE.COM